

Communiqué de presse



Le Collectif de promotion et de défense des SES (CDP-SES) a rencontré le 16 mars dernier Mme Ayada (Présidente du conseil supérieur des programmes CSP), M. Bauduin (Secrétaire général), M. Duval (membre du CSP au titre du CESE), M. Gauthier (Inspecteur général, membre du CSP) et Mme C. Rosa (chargée de mission).

Les positions défendues par le CDP-SES lors de l'audition

- **A propos des programmes de la discipline de spécialité « Sciences économiques et sociales »**

Le CDP-SES a expliqué que la réécriture des programmes devait s'appuyer sur les avancées significatives des programmes en vigueur. Nous considérons que « l'esprit » qui anime les programmes actuels, tel qu'il est formulé dans le préambule du cycle terminal, doit être conservé.

Nous considérons également que les programmes doivent être structurés par les disciplines académiques auxquelles ils se rattachent. Ainsi le CDP-SES soutient tout à la fois une organisation des programmes : 1) par les disciplines et 2) incluant des moments de « croisement des regards » disciplinaires. Ce croisement ne peut être fécond que si les élèves ont été, au préalable, formés à la spécificité de chaque regard disciplinaire.

Par ailleurs, le CDP-SES souhaite que figurent dans ce programme des notions et problématiques propres à la science politique afin que les élèves qui ne choisiront pas l'enseignement de spécialité « Histoire, géopolitique et sciences politiques » puissent approfondir leurs connaissances en la matière.

Le CDP-SES a également rappelé la nécessité pour les enseignants et les élèves d'avoir des programmes présentés de façon explicite afin de délimiter clairement les savoirs à enseigner.

Enfin, le CDP-SES a insisté sur la nécessité d'avoir des programmes progressifs pour la formation des élèves.

- **A propos des programmes de la discipline de spécialité « Histoire, géopolitique et sciences politiques »**

Le CDP-SES a également rappelé que ce sont les concours de recrutement qui fondent les qualifications des enseignants. Le CDP-SES a donc demandé à ce que la partie « Sciences politiques » de l'enseignement « Histoire, géopolitique et sciences politiques » soit attribuée aux enseignants de SES.

- **A propos de la composition du groupe d'experts chargé d'élaborer les nouveaux programmes**

Le CDP-SES a demandé à être représenté dans le groupe d'experts qui sera chargé de la réécriture des programmes de SES. Il préconise que des membres de l'Inspection générale et de l'Inspection d'académie-Inspection pédagogique régionale le soit également. Enfin, le CDP-SES a demandé que les membres des groupes d'experts siègent en fonction de leur expérience didactique et pédagogique (membre des corps d'inspection, enseignants en lycée et classes préparatoires) et/ou en fonction de leur légitimité scientifique en science économique, en sociologie et en science politique (chercheurs et enseignants-chercheurs).